

DEC200553INSB

Décision portant nomination de M. Thomas Boraud aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°5293 intitulée « Institut des Maladies Neurodégénératives »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5293 intitulée Institut des Maladies Neurodégénératives (IMN) ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1er

À compter du 1^{er} janvier 2020, M. Thomas Boraud, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 30 juin 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 21 février 2020

Le président-directeur général
Antoine Petit

